



ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009 À 18 H

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2009
3. Approbation du procès-verbal de la séance spéciale du 17 septembre 2009 du Comité consultatif d'urbanisme
4. Exemption de la procédure de consultation publique pour le projet de bâti d'antennes de Vidéotron Ltée situé sur les lots 197-ptie, 217-ptie et 217-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche
5. Demande de reconnaissance du parc de l'Étang-du-Grand-Coteau comme réserve naturelle en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel
6. Demande d'aide financière dans le cadre du programme Climat municipalités
7. Octroi du contrat concernant l'étape 2 de SOFIL à Qualitas Bétonsol - Règlement numéro 1139

PÉRIODE DE QUESTIONS

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Prochaine séance ordinaire du conseil le 23 novembre 2009 à 20 h.